## **Association Nice à Vélo**

Association déclarée Loi 1901 Maison des Associations Nice Centre 3 bis rue Guigonis 06300 NICE

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, Le trente juin, À 18h00,

Les adhérents de l'association Nice à Vélo se sont réunis sur convocation du Comité d'Administration en présentiel au local des Diables Bleus situé au 29 route de Turin à Nice.

15 adhérents à jour de leur cotisation et 2 autres participants étaient présents et 6 représentés sur 270 adhérents à jour de leur cotisation.

Antonio Barros est désigné secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

18h : Accueil des participants

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Signature de la feuille de présence

18h15: Introduction

18h20 : Présentation des rapports financier et d'activité de l'année 2023

19h00 : Vote d'approbation des rapports financier et d'activité de l'année 2023 et vote de la décision d'affectation du résultat

19h10 : Présentation des projets en cours

19h20 : Présentation de Cagnes À Vélo

19h30 : Vote d'approbation de la création de l'établissement Cagnes À Vélo

19h35: Renouvellement des mandats d'administrateurs et présentation des

candidats à l'administration

20h00: Tribune d'expression libre

21h00 : Clôture de l'Assemblée générale et partage d'un moment

convivial

#### **Première résolution**

Le Conseil d'Administration a dressé le bilan d'activité de l'année écoulée, nous joignons à ce PV les rapports d'activité des groupes de travail cyclabilité, communication, événements. Le suivi des actions de sécurité routière et RISSO ont également été présentés.

Ce rapport d'activité a été soumis au vote des adhérents présents et représentés.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

### **Deuxième résolution**

Le Conseil d'Administration a dressé le bilan financier de l'année écoulée tel que joint à ce PV et l'a soumis au vote des adhérents présents et représentés.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

#### **Troisième résolution**

Le Conseil d'Administration a proposé d'affecter l'excédent de l'exercice de 2 336 € au poste autres réserves de l'association. Il a soumis cette décision au vote des adhérents présents et représentés.

Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

#### **Quatrième résolution**

Pierre Costini, membre actif investi dans l'association notamment concernant l'évolution du plan vélo à Cagnes-Sur-Mer a présenté le projet de création de l'établissement Cagnes-à-Vélo.

L'association propose à ses adhérents la création de cette antenne locale pour que l'établissement puisse agir en son nom sur son territoire et ainsi porter les objectifs et les valeurs de l'association Nice à Vélo à Cagnes-Sur-Mer. Le siège de cet établissement sera établi à l'adresse suivante :

Le Samoa A

31 Allée des Jacinthes

06800 CAGNES-SUR-MER

La création de cet établissement a été approuvée à l'unanimité.

## Cinquième résolution

Le Conseil d'administration a par la suite présenté les projets en cours et a invité les adhérents à faire savoir leur volonté de s'investir dans l'un des groupes de travail pour mener à bien les projets.

Le Conseil d'Administration a ensuite invité les membres actifs à faire savoir leur volonté d'intégrer le Comité d'Administration pour devenir responsable d'un groupe de travail.

**Daniele Sottile** et **Pascale Montrol-Amouroux** ont exprimé le souhait de se retirer du conseil d'administration.

**Fernanda Franco** s'est présentée pour intégrer le Comité en tant que responsable des projets Kidical Mass et Rue aux enfants.

**Pierre Costini** s'est présenté pour intégrer le Comité en tant que responsable de l'établissement Cagnes-À-Vélo.

**Élisa Daurat** s'est présentée pour intégrer le Comité en tant que coresponsable du groupe de travail Cyclabilité.

Aucun des membres présents ne s'est prononcé contre cette intégration.

Claire Bellanger, Florence Barcella, Gilles Bogaert, Antonio Barros ainsi que Sophie Cipri renouvellent leur mandat au sein du Comité d'Administration.

#### Fin des résolutions.

Le Comité d'Administration a ensuite invité les membres participants à s'exprimer de manière libre avec 2 consignes :

- 1) Utiliser le pronom « nous »
- 2) Terminer avec la phrase « Pour faire cela, je me propose /je m'engage à... »

Ces réflexions ont donné lieu à des pistes d'orientations stratégiques de l'association intéressantes et une vision à long terme de ce vers quoi l'association doit tendre.

Le Conseil d'Administration a ensuite invité les participants à partager un moment convivial.

Les membres du Conseil d'Administration

7e/503a1e2...

arcella

Signé avec Odoo Signature

Signé avec Odoo Signatur

Signé avec Odao Signature

Cipi